

# CR CNSST La Poste du 21 avril 2020

## Sujet « garde d'enfants et chômage partiel » ?

Ce sujet est à l'étude. Réponse dans les jours qui viennent.

## Sujet de la téléconsultation :

Philippe Havette : il précise qu'une procédure de reprise a été validée après arrêt maladie lié au Covid 19. Arrêt maladie supérieur à 7 jours, contacter le professionnel de santé (secret médical). Protocole médical à appliquer.

La téléconsultation est autorisée. Aujourd'hui, seul un médecin ne la pratique pas.

## Point sur restitution ELEAS.

- Chiffres par Direction ? La Poste précise que ces informations ne sont jamais données.
- 

## Point mise en œuvre de la note nettoyage et désinfection.

- Sur 196 contrats, 84% ont été mis en place la semaine dernière en respectant les nouvelles mesures de nettoyage et de désinfection ; 27 contrats sont mis en place cette semaine (soit 97%), 3 contrats seront mis en place la semaine prochaine, 2 nécessitent de changer de prestataire.

## OS : problèmes remontées concernant le nettoyage OS:

- Manque de temps.
- Manque de matériel efficace.
- Produits encore inadaptés.
- Interrogation sur la qualité de produits mais aussi sur la quantité de produits.
- Poursuivre le nettoyage et la désinfection après le déconfinement (dans les mois à venir).

## La Poste :

- Concernant les produits, ce point va être partagé auprès de la filière achat
- Suivi quantitatif mais aussi qualitatif. En effet une exigence est attendue et bien en phase avec les efforts demandés

## Sujets divers

### FO :

- Fort risque de RPS pour travailleurs et télétravailleurs au retour (collectif de travail suite à éloignement). Peur de représailles.
- Masques : la dotation doit prévoir les éloignés du service, télétravailleurs service support, trajet domicile-travail surtout en IDF (masques obligatoire pour se rendre au travail).
- Activité syndicale OS.
- Prestataires : inquiétudes, ACP où l'on donne des masques dans une enveloppe aux postiers, alors que les prestataires se servent directement dans le carton. Attention à la sensibilisation pour respecter pleinement les mesures barrières et le déconditionnement des masques..
- CF et équipement informatique : rappel du plan de prévention qui existe pour éviter les TMS, clavier numérique, demande de téléphone fourni par l'entreprise pour éviter l'utilisation du téléphone personnel.
- Demande d'une CNSST spécifique transverse sur le thème du télétravail pour une équité de traitement. Ne pas oublier les DCN !
- Libre circulation des membres CHSCT (rappel à faire)
- Facteur-guichetier (point de vigilance sur le travail transverse Réseau/Courrier pour organiser au mieux le travail et permettre le respect des mesures barrières)
- La dotation de masques et matériel doit être revue à la hausse pour tenir compte des 4 jours de distribution (point de vigilance sur la dotation de matériel pour répondre à cette nouvelle organisation, un jour de plus !).
- Le déplacement des Chargés de Clientèle sur deux bureaux dans la même journée n'est pas compatible avec la prévention de la santé des agents.

### Réponses de La Poste:

- Concernant les risques relatifs au RPS à la reprise, nous prenons le point.
- Note à venir sur les mesures barrières (prestataires, sous traitants). Responsabilité des prestataires n'incombe pas à La Poste mais il y a bien une réflexion là-dessus.
- Concernant les masques en libre service, c'est non.
- Concernant les CF, pas de réponse la dessus (absence de Catherine Nivard) mais La Poste prend le sujet.
- La poste accepte une CNSST La Poste avec CNSST Branches mais un échange préalable doit être fait avec les branches pour l'organisation.

- La Poste prend le point concernant les attestations de déplacements des membres CHSCT.
- La Poste est très vigilante à fournir l'équipement nécessaire (masques, lingettes virucides ...) en cas d'évolution d'organisation du travail (tous métiers).
- Concernant les déplacements des agents CC sur plusieurs bureaux dans la même journée, cela ne concerne que les permanences réalisées en milieu rural. Il ne faudrait effectivement pas non plus augmenter les risques routiers.

### **Autres sujets :**

- ACP : peak période (activité est similaire à celle de novembre ex : 8000 colis/jour). Les mesures barrières ne sont plus respectées (car colis prennent beaucoup de place). Et risque de TMS et vrai fatigue des agents.

### **La Poste :**

Mise en place chaque semaine d'un « tour terrain », plus précisément appelé « tour de contrôle opérationnel ».

Passage à 4 jours à la place de 3 jours qui lissera mieux le nombre de colis.

Sujet à voir précisément sur CDSP Branche.